

## **Communication sur le réaménagement de 7 places parisiennes.**

29/03/2016

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, nos places ont toujours constitué des lieux et autant de points de convergence qui ont permis aux Parisiens, en se rassemblant, de se constituer comme peuple, comme citoyens d'une même ville. Ces points de convergence sont donc devenus des points communs et des biens communs qu'il nous faut à tout prix protéger et souvent, réinventer.

Cet objectif implique de réduire la place de la voiture individuelle, responsable aujourd'hui d'une authentique menace sanitaire, et de proposer d'autres modes de déplacement plus respectueux de la santé publique, dans laquelle s'inscrit aussi un objectif de sécurité routière.

Cet objectif nous appelle également à rendre aux Parisiens un espace urbain qui leur appartient, en libérant les lieux encombrés lorsque d'autres alternatives existent, en ouvrant les sites devenus, au fil du temps, inaccessibles, en réinventant nos espaces communs pour une meilleure qualité de la ville et de la vie.

Je veux remercier ici les adjoints qui ont travaillé à ce projet, bien sûr, Christophe NAJDOVSKI qui travaille sur toutes les questions liées à l'espace public, mais aussi à la réduction de la circulation afin de préserver la qualité de l'air que nous respirons à Paris. Je veux remercier Jean-Louis MISSIKA, je veux aussi remercier Pauline VÉRON, tant la dimension participative de ce projet a été importante, ou encore bien sûr Pénélope KOMITÈS qui a beaucoup travaillé sur la question de la végétalisation.

En permettant aux Parisiens de penser en commun les lieux qu'ils ont en partage, nous avons l'occasion extraordinaire de révéler et de renforcer leur cohésion. C'est de cette manière que notre ville, en faisant commune autour de ces grandes places, se projette dans un avenir à la fois local et international, singulier et universel, de la grande mobilité à la petite attention quotidienne également indispensable à une grande métropole mondiale.

C'est dans cette vision que s'inscrit l'opération de réaménagement de sept places parisiennes que nous vous soumettons aujourd'hui. Elle a fait l'objet d'une vaste concertation publique, elle a suscité de nombreuses participations, et dont les conclusions sont particulièrement encourageantes.

Elle confirme, en effet, que le souhait de réaménager les places est largement partagé par les Parisiens. Les différentes propositions émises par les citoyens dans ce cadre ont bien entendu été prises en compte pour enrichir notre projet.

Ce projet reposant sur la nécessité de rendre l'espace public aux Parisiens et d'accroître leur autonomie dans la ville, il nous a semblé fondamental de développer des dispositifs allant bien au-delà des pratiques habituelles de concertation.

Des réunions avec les conseils de quartiers se sont tenues de novembre 2014 à février 2015. La concertation s'est également organisée autour de la plateforme participative, "Madame la Maire, j'ai une idée", et du site Internet de la Ville, via une exposition et la mise à disposition d'un registre destiné à recevoir les contributions dans les mairies d'arrondissement concernées.

Dans le cadre de la concertation grand public, se sont en outre tenu un événement de lancement en juin dernier, des réunions publiques locales, des marches exploratoires, des entretiens individuels avec des acteurs clés de chaque place, des réunions d'échanges avec les associations concernées et une mobilisation des enfants de Paris via un concours de dessin.

Deux séminaires de travail aussi ont été organisés avec des experts, des partenaires institutionnels, dont les architectes des Bâtiments de France et la R.A.T.P. Des élus, des associations, des représentants des mairies d'arrondissement, au total, nous avons recensé plus de 1.800 contributions.

L'ensemble des dispositifs de la concertation a permis l'expression d'un esprit constructif et a fait émerger une volonté collective de repenser intelligemment des places dont l'aménagement actuel ne répond plus aux besoins des habitants, ni à la vision que nous avons de cette ville, notamment dans la lutte contre la pollution. Je m'en réjouis et je veux remercier l'ensemble des acteurs de cette concertation pour leur implication précieuse.

Je rappelle en outre que ces échanges fructueux avec les Parisiens et usagers se poursuivront tout au long de la concertation. Les différentes contributions ont souligné trois priorités :

- D'abord, renforcer l'accessibilité, améliorer les transports, faciliter les déplacements, d'une part.
- Ensuite, de construire des places conviviales avec une multiplicité d'usages, d'autre part.
- Enfin, d'embellir l'espace public et de développer la végétalisation.

Soucieuse de respecter les souhaits exprimés par les Parisiens, je vous propose de suivre leurs propositions en faisant, du piéton et du cycliste, le public prioritaire sur ces sept places. La redistribution de l'espace permettra de limiter l'espace de circulation automobile à 12 mètres de large, pour gagner en moyenne 50 % de surfaces piétonnes.

Il s'agira d'un progrès important, en termes de bien-être, mais aussi surtout en termes de diminution des pollutions atmosphériques, sonores et visuelles dans l'espace public, et d'amélioration de la sécurité routière.

Notre démarche répondra à plusieurs objectifs fondamentaux.

Nous entendons rendre aux habitants cet espace libéré, ce vide qui est un bien si précieux dans une ville si dense.

Nous serons, par ailleurs, très attentifs au respect et à la revalorisation du patrimoine magnifique que recèlent ces places d'époques et de styles très différents.

Nous travaillerons en outre à proposer des usages adaptés aux attentes multiples des habitants, afin qu'ils puissent se déplacer, s'arrêter, flâner, faire du sport, se rencontrer et échanger.

Enfin, le développement durable demeurera une préoccupation centrale pour chacune des sept opérations d'aménagement.

Le renforcement de la présence du végétal permettra de lutter contre les îlots de chaleur urbains, en offrant par ailleurs une source d'agrément plébiscitée par les Parisiens.

Chaque place sera aménagée de façon spécifique, dans le plus grand respect de son identité et de son environnement patrimonial et naturel.

La circulation circulaire caractéristique de la place de la Bastille prendra fin, la nouvelle géométrie comportant un axe majeur Nord/Sud et valorisant une perspective sur le paysage ouvert du bassin de l'Arsenal.

La place de la Nation sera transformée en place jardin.

La place du Panthéon changera de visage grâce à la suppression du stationnement contre les grilles du monument d'un autre siècle - non pas le monument mais le stationnement - qui permettra de révéler les perspectives aujourd'hui dégradées, ainsi que le sol en pavés.

La place de la Madeleine se verra désencombrée de mobiliers urbains et de services divers pour redécouvrir notamment l'église de la Madeleine.

La place d'Italie verra son terre-plein central agrandi et plus accessible.

La place des Fêtes sera métamorphosée par la libération de son espace central rendu aux piétons et aux circulations douces, comme d'ailleurs les habitants de la place des Fêtes l'ont souhaité, il y a déjà plusieurs mois.

La place Gambetta proposera une meilleure appropriation aux piétons et cyclistes par la libération, l'agrandissement et la végétalisation des terre-pleins.

Notre méthode privilégie l'innovation et la sobriété. J'entends parfois dire qu'il faudrait dépenser plus. Je veux dépenser mieux.

Un mot sur le calendrier qui nous attend. En 2016 sont menées les études techniques permettant de définir précisément les aménagements de voirie ainsi que le travail collectif de préfiguration des usages et des espaces dédiés aux piétons entre collectifs et habitants.

L'année 2017 sera consacrée aux études de détail, aux études d'impact et, le cas échéant, aux autorisations administratives et aux consultations des entreprises, ainsi qu'à la poursuite des ateliers de co-conception.

Nous poursuivons les prescriptions de la Préfecture de police - Monsieur le Préfet, je m'y engage - garantissant des aménagements respectueux des contraintes de notre ville-capitale, en matière notamment de sécurité et d'urgence.

Les travaux s'échelonneront selon les places de 2017 à 2019. Nous abordons dès à présent deux phases opérationnelles distinctes.

La première concerne les travaux liés à la circulation. Pour ces études et travaux, la Direction de la Voirie et des Déplacements, en lien avec la Préfecture de police, sera accompagnée par des équipes de maîtrise d'œuvre et poursuivra ces échanges avec la R.A.T.P., le S.T.I.F., les mairies d'arrondissement et les associations.

La seconde phase sera conduite autour d'un atelier de co-conception, et éventuellement de co-construction, pilotée par un collectif de concepteurs professionnels. Cet atelier participatif sera

installé sur chaque place et regroupera des référents des directions de la Ville, des mairies d'arrondissement, des étudiants et des habitants regroupés ou non en associations. Cet atelier imaginera, dessinera et suivra la réalisation des aménagements.

Ce sera aussi un moyen d'assurer de l'inclusion, de l'insertion, y compris avec nos régies de quartier.

Mes chers collègues, avec le réaménagement des places parisiennes, nous poursuivrons un processus itératif.

Enrichis par nos expériences passées en matière de participation citoyenne, nous nous inscrivons dans le cadre que j'ai fixé pour atteindre les objectifs de cette mandature : co-production avec les citoyens et sobriété dans la mobilisation des moyens.

Nous soutenons une ambition forte, en termes de reconquête de l'espace urbain par les habitants. Nous intégrons enfin cet impératif incontournable qu'est le recul de la pollution atmosphérique et l'amélioration de la sécurité routière.

Je remercie à nouveau l'ensemble de mes adjoints et plus particulièrement Christophe NAJDOVSKI et ses équipes qui, je sais, est très investi dans la réussite de ce projet aussi prometteur que nécessaire. Merci aussi à nouveau à Jean-Louis MISSIKA, à Pauline VÉRON et à Pénélope KOMITÈS, et à tous les autres, parce que presque tous les adjoints ont travaillé. Je pense à la mémoire, je pense à la culture et au patrimoine, je pense bien sûr aux affaires scolaires ou encore aux sports. Toutes et tous ont mis leur grain de sel dans ce projet qui engage Paris dans cet objectif que nous nous sommes fixé dès le début de la mandature, que les Parisiens ont validé démocratiquement en 2014 : lutter contre la pollution, améliorer la qualité de l'air et faire en sorte que la sécurité routière soit quelque chose qui soit inscrit dans la façon dont aujourd'hui les mobilités se déroulent sur l'espace parisien.

Je vous remercie.